



L'Institut
français
de recherche
scientifique
pour le
développement
en coopération

Le partenariat avec le Sud

Politique et moyens

Le partenariat avec le Sud

Politique et moyens

Les dossiers de l'ORSTOM n°2

Novembre 1993

Ce dossier a été préparé par Henri Poupon, chef du service des relations extérieures.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 2
I - 30 ans de formation ou les élèves ORSTOM	p. 3
1.1 Les élèves français	
1.2 Les élèves étrangers	
1.3 Bilan de 30 années et élèves étrangers	
II - 1985-1994 : formation et enracinement des ressources humaines ...	p. 7
2.1 Initiation à la recherche : les stagiaires	
2.2 La formation à la recherche : les allocataires	
2.3 L'appui aux chercheurs débutants : les contrats d'association	
2.4 Appui aux formations de recyclage : les contrats formation-insertion	
2.5 L'appui aux chercheurs confirmés	
2.6 Bilan des actions de partenariat : exemple de l'année 1992	
CONCLUSION	p. 16
ANNEXE 1 : LES CONTRATS D'ASSOCIATION 1990-1994	p. 17
ANNEXE 2 : INSTRUMENTS DE PARTENARIAT FICHES TECHNIQUES	p. 43
ANNEXE 3 : ACCORDS DE FORMATION-INSERTION ENTRE L'ORSTOM ET LES ETATS AFRICAINS	p. 57

INTRODUCTION

Créé il y a bientôt cinquante ans, l'ORSTOM a connu au cours de son histoire de profondes évolutions jusqu'à devenir, en 1984, un établissement public à caractère scientifique et technologique. Si ses missions ont pu, au gré des changements politiques, être parfois infléchies, parfois précisées, si elles ont oscillé entre la recherche scientifique et le développement, la formation a toujours été au centre des préoccupations de l'Institution.

Dès 1944, la vocation statutaire de l'ORSC était d'assurer la formation de personnels scientifiques en vue de les spécialiser dans la recherche tropicale. L'originalité des enseignements dispensés comme la qualité professionnelle des premiers bénéficiaires ont rapidement amené l'Office à élargir ses activités aux jeunes chercheurs africains qui ont pu ainsi devenir, dès 1953, élèves ORSTOM comme leurs homologues français.

En 1985, l'Institut se dote d'un nouveau statut qui se traduit pour les personnels par de profonds bouleversements des recrutements et par la disparition du statut d'élève. Soucieux de conserver, pour ses partenaires, une politique cohérente couvrant tant la formation initiale que le soutien ou le perfectionnement des jeunes chercheurs pendant leurs premières années d'activité, l'ORSTOM a depuis dix ans mis en place divers instruments de partenariat destinés à apporter une solution à des situations ou des besoins précis, couvrant tout le champ de l'activité scientifique : programmes de recherche, formation, publication, valorisation ou transfert des résultats.

I - 30 ans de formation ou les élèves ORSTOM

1.1 Les élèves français

Le premier obstacle que rencontra l'Office de la Recherche Scientifique Coloniale dès sa mise en place tenait à la faiblesse numérique du personnel qualifié capable d'animer des programmes de recherche scientifique dans les colonies françaises. On dénombrait, en 1943, "une vingtaine de géologues pour les territoires d'outre-mer et un nombre à peine plus élevé de spécialistes dans le laboratoire agronomique" (1).

Dans ces conditions l'Office se vit dans l'obligation de former son propre personnel scientifique afin de lui donner une qualification dans le domaine d'une recherche se développant en zone tropicale. La formation apparaissait donc bien comme la clef de voûte de tout le dispositif de recherche qui se mettait en place.

L'ORSC n'était pas un établissement d'enseignement supérieur, les enseignements de base comme la plupart des enseignements spécialisés sanctionnés par un diplôme restaient du ressort des Universités, mais il lui fallait assumer la formation aux différents métiers de la recherche.

Fut ainsi créé le statut d'élève ORSTOM. Pris en charge par l'Office pendant deux ans, tous ceux qui en relevaient devaient donc selon une programmation confiée à la responsabilité directe de comités scientifiques, parfaire leur formation et leurs connaissances. Un diplôme-maison sanctionnant alors ces deux premières années d'élève-chercheur.

1.2 Les élèves étrangers

Très rapidement, les pays d'accueil sollicitèrent l'ORSC afin qu'il ouvre son dispositif aux jeunes scientifiques qui, localement, aspiraient à devenir chercheurs.

(1) voir - Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-mer - Organisation - activités 1944 - 1955

Les élèves étrangers furent donc admis à suivre la filière élève avec un cycle complet d'études s'étalant sur deux années et l'obtention d'un diplôme ORSTOM que deux pays reconnurent officiellement (au même titre que le diplôme du génie rural ou des eaux et forêts) : la Tunisie et Madagascar.

Cette intégration d'étrangers dans la filière "élèves" de l'ORSTOM ne s'accompagna pas d'une adaptation du dispositif existant. Les élèves étrangers furent inscrits dans les mêmes formations que les élèves français. L'appui aux chercheurs nouvellement formés s'avéra souvent difficile dès lors qu'ils avaient regagné leur pays.

Pendant une trentaine d'années (de 1953 à 1984) ce système donna entière satisfaction même si certaines limitations apparurent très rapidement :

- les demandes, émanant des pays ou des organismes-hôtes, étaient souvent impromptues et correspondaient rarement à des besoins programmés à moyen ou long terme ;
- l'origine des élèves était très fortement liée soit au hasard des implantations de l'Office, soit à la réputation ou au dynamisme des équipes affectées dans un pays.
- enfin, les enseignements ont du s'étendre à des disciplines insuffisamment représentées à l'Université. Il a donc fallu que l'ORSC puis l'ORSTOM suppléent à certaines lacunes constatées dans l'enseignement supérieur et développent de véritables filières (pédologie, hydrologie, entomologie médicale).

1.3 Bilan de 30 années et élèves étrangers

De 1953 à 1984, ce sont 436 étudiants étrangers qui, pendant deux ans, ont bénéficié du statut d'élève ORSTOM.

1.3a Répartition par pays

Sur ces 436 élèves, 265 (soit 61 %) étaient originaires d'un pays africain situé au Sud du Sahara. L'Afrique Noire devançait largement l'Afrique du Nord (avec 96

élèves formés, soit 22 % de l'effectif global), l'Asie (8.5 %) et l'Amérique du Sud (8 %).

Si ces élèves provenaient de 18 pays comme le montre le tableau 1, il faut noter que la moitié d'entre eux environ était issue de trois pays, là où l'ORSTOM a toujours maintenu des équipes fortes : le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Tableau 1 : Provenance des élèves étrangers ORSTOM entre 1953 et 1984

Pays	Nombre	Pays	Nombre
Sénégal	42	Tchad	8
Côte d'Ivoire	35	Gabon	4
Cameroun	34	Guinée	2
		Mauritanie	2
		Niger	2
Bénin	29	Comores	2
Burkina Faso	23	Cap-vert	1
Mali	23	Nigéria	1
Congo	17		
R.C.A	16		
Madagascar	12		
Togo	12		
		TOTAL	265

1.3b Répartition dans le temps

L'effort de l'ORSTOM a été croissant avec les années comme on peut le lire sur le tableau 2

Tableau 2 : Evolution du nombre d'élèves étrangers pendant 30 ans

Période	élèves étrangers	élèves africains	
		Nombre	%
1954 - 1963	56	40	16,0
1964 - 1973	171	87	32,3
1974 - 1983	209	138	51,7
TOTAL	436	265	100,0

1.3c Répartition selon les disciplines scientifiques

A l'image de l'Institut, les formations proposées aux élèves ORSTOM couvraient un large spectre de disciplines que l'on peut regrouper en six grands domaines correspondant aux commissions scientifiques actuelles. On constate alors que, en Afrique, l'effort le plus soutenu a été mené dans le domaine des sciences du monde végétal (en génétique et en défense des cultures existe une tradition bien vivante de formation) mais aussi en hydrologie / pédologie (Cf. tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des élèves en fonction des disciplines enseignées.

CS	Disciplines	Elèves étrangers		Elèves africains	
		Nombre	%	Nombre	%
1	Géophysique Géologie	20	4,6	19	7,2
2	Hydrologie Pédologie	179	41,0	72	27,2
3	Océanographie Hydrobiologie	35	8,0	19	7,2
4	Sciences du Monde végétal	128	29,4	88	33,2
5	Sciences de la Santé	42	9,7	37	14,0
6	Sciences Sociales	32	7,3	30	11,3
TOTAL		436	100	265	100

Il est intéressant de noter le comportement très spécifique des hydrologues / pédologues dont les actions de formation ont été géographiquement très diversifiées. A côté de l'Afrique Noire (72 élèves formés), le Maghreb (71 élèves) a également été un lieu d'intervention privilégié pour les sciences du sol et les sciences de l'eau.

En Afrique, au Sud du Sahara, les milieux scientifiques ont été, pendant de nombreuses années, très marqués au niveau de certaines disciplines (pédologie - hydrologie - génétique - entomologie médicale ou parasitologie) par la formation

ORSTOM. Un véritable réseau des anciens élèves s'est ainsi constitué sur lequel l'Institut a pu s'appuyer pour développer ses activités. Ce réseau, sera, à l'occasion du cinquantenaire de l'ORSTOM, formalisé : il devrait compter dans ses rangs de nombreux scientifiques africains exerçant encore une activité de recherche, mais bien d'autres ayant accédé à des responsabilités de tout premier plan : directeurs d'instituts de recherches ou de services techniques, ministres... voire même Président de la République.

II - 1985 - 1994 : formation et enracinement des ressources humaines

En 1985, l'ORSTOM devient un EPST ce qui, au niveau des recrutements, se traduit par un changement profond. Désormais, pour être admis à l'Institut, il faut être titulaire d'une thèse. Dans ces conditions, le statut d'élèves n'a plus aucune raison de subsister et est supprimé.

Il n'en reste pas moins que dans le contexte très spécifique qui est le sien, l'ORSTOM a reçu parmi les cinq missions assignées, celle de gérer, coordonner et assurer des actions de formation aux métiers de la recherche. Il ne peut y avoir de recherche partagée sans que se développent, dans chaque pays, de véritables communautés scientifiques. Dans cette logique de promotion et d'intégration des chercheurs du sud au sein de la communauté scientifique internationale, l'ORSTOM a mis en place toute une panoplie "d'outils du partenariat" constituant un "ensemble cohérent de procédures d'aide couvrant la formation initiale jusqu'à l'accueil des chercheurs confirmés en passant par le soutien ou le perfectionnement du jeune chercheur pendant ses premières années d'activité"(2).

L'annexe 2 présente les fiches techniques correspondant à chacun des instruments du partenariat analysés ici.

(2) Cf. Gérard Winter (1991) dans l'introduction au document ORSTOM, les instruments de partenariat.

2.1 Initiation à la recherche : les stagiaires

L'ORSTOM accueille au sein des équipes constituées avec ses partenaires, ou dans ses laboratoires installés en France, des jeunes étudiants préparant soit une licence ou une maîtrise, soit un D.E.A. Cet accueil précoce doit permettre aux bénéficiaires d'avoir le plus tôt possible dans leur cursus universitaire, un premier contact avec la recherche.

Cette volonté a conduit l'ORSTOM :

- à se rapprocher, avec ses partenaires traditionnels, des Universités afin de participer aux enseignements spécialisés (essentiellement au niveau des troisièmes cycles), tout en proposant une forte capacité d'encadrement. Cette démarche s'est donc traduite par la **formalisation d'accords de collaboration signés avec différentes universités** comme celles de Ouagadougou, Niamey, Cotonou ou Dakar.
- à renforcer **une coopération de proximité** afin d'accompagner sur le terrain les jeunes scientifiques et les faire intervenir au sein d'équipes constituées.
- à soutenir les équipes qui acceptent de s'ouvrir et de recevoir des stagiaires, en leur fournissant un **petit crédit de fonctionnement** devant permettre aux étudiants accueillis de ne pas représenter une charge financière difficile à supporter.
- à inciter les étudiants à découvrir les métiers de la recherche en distribuant chaque année un certain nombre de **bourses de stage**.

Cette fonction d'accueil et d'initiation à la recherche, reconnue mieux organisée, et davantage assumée par les chercheurs eux-mêmes, connaît des avancées notables. Le nombre de stagiaires a plus que doublé en moins de dix ans (Tableau 4).

Tableau 4 : Evolution du Nombre de stagiaires accueillis dans des équipes ORSTOM de 1984 à 1992

Année	Nombre de Stagiaires
1985	170
1988	284
1990	308
1991	358
1992	356

En 1992 sur les 356 stagiaires, 172 (soit 51 %) étaient étrangers, l'Afrique Noire, comme le montre de tableau 5, fournissant à elle seule plus des deux tiers de ces stagiaires étrangers.

Tableau 5 : Répartition des stagiaires étrangers

Zone géographique	Stagiaires		Mois de stage	
	Nombre	%	Nombre	%
Afrique Noire	123	71,5	540,5	64,4
Afrique du Nord	20	11,6	113	13,5
Amérique Latine	15	8,7	120	14,3
Asie / Pacifique	4	2,3	26,5	3,2
Europe	5	2,9	25	3,0
Amérique Nord	5	2,9	14,5	1,7
TOTAL	172	100	839,5	100

Le dynamisme des équipes conjointes est à souligner dans trois pays où elles accueillent les 3/4 de stagiaires : il s'agit du Sénégal (54 stagiaires), du Congo (19 stagiaires) et du Burkina Faso (16 stagiaires).

Sur les 123 stagiaires africains :

- 92 effectuent un stage dans leur propre pays ;
- 16 se déplacent dans un autre pays du sud ;
- 15 sont accueillis dans un centre ORSTOM en France.

2.2 La formation à la recherche : les allocataires

Après un stage d'initiation, certains étudiants optent pour une carrière scientifique et un travail de recherche. Ils préparent alors une thèse. L'ORSTOM dans le cadre de ses relations avec les Universités, octroie, via ses cinq départements scientifiques, des allocations de recherche et assure les encadrements nécessaires au sein d'équipes conjointes.

En 1992, ce sont 593 mois d'allocation concernant 110 allocataires étrangers qui ont été distribués par l'ORSTOM (Cf. tableau 6)

Tableau 6 : Répartition des allocataires selon les zones géographiques

Zone Géographique	Allocataires		Mois d'allocation	
	Nombre	%	Nombre	%
Afrique Noire	61	55,5	373	62,8
Amérique Latine	23	20,9	110	18,5
Afrique du Nord	15	13,6	70	11,8
Asie / Pacifique	7	6,4	27	4,5
Europe	3	2,7	11,5	1,9
Amérique du Nord	1	0,9	2	0,4
TOTAL	110	100	593,5	100

Le tableau 7 précise selon les grands domaines scientifiques, la répartition de ces thésards.

Tableau 7 : Répartition des allocataires par grand domaine spécifique

Domaine Scientifique	Allocataires		Mois d'Allocation	
	Nombre	%	Nombre	%
Terre - Océan - Atmosphère	6	9,8	37,5	10,1
Eaux Continentales	3	4,9	6,5	1,7
Milieus et Activité Agricole	31	50,8	176,0	47,2
Santé	9	14,8	63,0	16,9
Sociétés - Urbanisation Développement	12	19,7	90,0	24,1
TOTAL	61	100	373	100

L'ORSTOM veille à ce que ces thèses soient réalisées en alternance avec cycle universitaire en France et travail de terrain dans le pays d'origine de l'allocataire.

Si la thèse est soutenue dans une université française, l'ORSTOM s'emploie à ce qu'un véritable retour des travaux vers le pays du chercheur ait lieu en favorisant la publication, la valorisation et le transfert des résultats.

2.3 L'appui aux chercheurs débutants : les contrats d'association

Trop souvent les chercheurs débutants engagés dans des programmes soutenus par l'ORSTOM se heurtent à de nombreuses difficultés parmi lesquelles l'impossibilité d'accéder, faute de notoriété scientifique reconnue, à des financements internationaux.

De cette constatation est donc née l'idée d'aider ces jeunes chercheurs en leur assurant les conditions nécessaires au bon fonctionnement de leur programme et à une véritable indépendance budgétaire. Avec l'appui du Ministère de la

Coopération, l'ORSTOM a donc pu mettre en place dès 1990, **des contrats d'association**. En quatre tranches successives, ce sont 121 chercheurs africains qui en ont bénéficié.

L'annexe 1 donne une liste très précise de toutes les opérations réalisées dans ce cadre.

Il s'agit donc d'un crédit de fonctionnement prévu initialement pour une période de deux ans et accordé en tenant compte de plusieurs critères :

- le bénéficiaire doit être un chercheur débutant, déchargé de toute responsabilité administrative qui limiterait son travail scientifique.
- il doit oeuvrer au sein d'une équipe qui assure son encadrement sur le terrain (les encadrements à distance ne sont pas acceptés).
- le programme de recherche proposé doit donc s'intégrer parfaitement aux travaux de l'équipe.

Au bout de deux ans, le chercheur doit fournir un rapport d'activité et justifier de l'utilisation des crédits apportés. Son travail est alors évalué par la commission scientifique concernée et les chercheurs dont les résultats sont les plus prometteurs peuvent obtenir un crédit complémentaire pour une troisième année. A ce jour, seuls les travaux réalisés au cours des trois premières tranches ont été évalués : sur 101 dossiers, 51 ont été prolongés pour une année supplémentaire avec un crédit de 30 000 francs.

2.4 Appui aux formations de recyclage : les contrats formation-insertion

Outil de formation, de perfectionnement ou de recyclage, le contrat formation-insertion est une formule relativement souple dans la mesure où elle s'adresse à tous les métiers de la recherche : chercheurs, ingénieurs, techniciens voire administratifs. Dans tous les cas ces personnels doivent appartenir à un organisme de recherche qui se porte garant de la ré-insertion du bénéficiaire à son retour.

Depuis 1986, l'ORSTOM a signé des protocoles d'accord avec 8 pays africains (Cf. annexe 3) et ce sont 69 contrats individuels qui ont été établis. Pour la seule

année 1992, 21 partenaires étrangers en ont bénéficié pour un total de 125,5 mois.

2.5 L'appui aux chercheurs confirmés

Il est multiple et très diversifié. Il peut concerner :

- **des accueils de courte durée ou des séjours scientifiques de haut niveau** (ces derniers mis en place grâce à des financements du Ministère de la Coopération) permettent à des scientifiques étrangers de séjourner dans les laboratoires français.

En 1992 ce sont 33 chercheurs (32 séjours scientifiques de haut niveau et 1 accueil de courte durée) qui ont bénéficié de ces instruments de partenariat pour une durée totale représentant 64,5 mois d'accueil.

Le développement de la science à l'époque actuelle est tel qu'un institut comme l'ORSTOM ne peut plus faire face, seul, aux besoins exprimés par ses partenaires. Partant de cette constatation l'Institut a mis en place une active **politique d'association** avec les autres organismes de recherche et avec les Universités tant en France que dans tous les pays du Nord. Les chercheurs partenaires peuvent ainsi bénéficier très largement de cette politique de coopération alliant le bi et le multilatéral.

- **l'intégration des chercheurs du sud dans les grands programmes internationaux** (c'est le cas du projet ECOFIT qui se développe parallèlement au Brésil et au Cameroun, c'est aussi le cas du programme Hapex-Sahel au Niger).
- **l'insertion dans des espaces scientifiques de qualité** afin que soit réduit l'isolement des chercheurs du sud et que leur expression soit facilitée. La légitimité de ces scientifiques du Sud passe par la qualité des liens entretenus avec les scientifiques du Nord. La création de réseaux thématiques de recherche, largement ouverts, a justement pour objectif de promouvoir les échanges et de favoriser les communications entre chercheurs d'horizons divers mais travaillant sur un objet commun. Ces réseaux favorisent à la fois le sentiment d'appartenance à un projet partagé, le regroupement de forces de réflexion dispersées, et en définitive l'avancement des connaissances au bénéfice de tous. Les réseaux

rediffusent les informations fournies par chaque membre soit par des réunions annuelles, ou des bulletins de liaison, soit par la promotion d'actions communes. Entre chercheurs du Nord, ces réseaux sont nombreux, certains impliquent des liaisons Nord-Sud, quelques uns génèrent des liaisons Sud-Sud. Ce sont ces deux derniers types que l'ORSTOM entend appuyer et souhaite voir investir par ses chercheurs partenaires.

- **l'accès à la messagerie électronique** : le RIO (Réseau Inter-tropical d'Ordinateurs) est un réseau de communication électronique mis en place par l'ORSTOM pour permettre aux chercheurs-partenaires de communiquer facilement entre eux et de renforcer leurs contacts avec la communauté scientifique internationale. Il relie actuellement les implantations de l'ORSTOM dans une vingtaine de pays étrangers et associe d'autres établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Il fait partie de l'ensemble international des réseaux "recherche-éducation" désigné généralement par le nom d'Internet et dont Renater constitue la branche française. Cette réalisation, unique en Afrique subsaharienne, devrait se développer afin de relier à terme toute la communauté scientifique francophone d'Afrique.

- **des coopérations au-delà des frontières** en favorisant les échanges entre scientifiques du Sud, et en s'attachant à mettre en place des programmes de recherche régionaux.

- **une meilleure possibilité de valoriser les travaux réalisés** par une aide à la publication et à la diffusion, par l'organisation d'ateliers, séminaires, colloques où la participation de scientifiques du sud est assurée.

Dans ces conditions, le partenariat couvre tout le champ de l'activité scientifique non seulement au niveau de la formation et des programmes de recherche, mais aussi pour la publication, la valorisation et le transfert des résultats.

2.6 Bilan des actions de partenariat : exemple de l'année 1992
(Cf. tableau 8)

Tableau 8 : Utilisation des instruments de partenariat
Bilan 1992.

PAYS	A		B		C		D		E		F		TOTAL	
	Nb	mois	Nb	mois	Nb	mois	Nb	mois	Nb	mois	Nb	mois	Nb	mois
Bénin	5	25	7	42	1	12	-	-	2	4	-	-	15	83
Burkina Faso	16	79,5	7	63	2	24	1	6	1	3	-	-	27	175,5
Cameroun	2	4,5	8	38,5	15	174	7	28	8	17,5	-	-	40	262,5
Cap-Vert	1	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4
Congo	19	91,0	8	45	15	114	2	11,5	4	8	-	-	48	269,5
Côte d'Ivoire	3	8,5	3	19,5	8	78	-	-	6	8	-	-	20	114
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5	-	-	2	5
Madagascar	-	-	5	16	9	66	2	13	2	4	-	-	18	99
Mali	3	7	2	8	3	36	-	-	2	4	-	-	10	55
Mauritanie	1	3	-	-	-	-	-	-	1	1,5	-	-	2	4,5
Niger	8	36	1	8	2	24	5	51	-	-	-	-	16	119
Nigéria	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	1	3
Ouganda	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
R.C.A	1	3,5	1	3	2	18	1	4	-	-	-	-	5	28,5
Rwanda	1	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,5
Sénégal	54	242	12	77,5	38	258	3	12	4	6,5	-	-	111	596
Tchad	4	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	19
Togo	2	10,5	7	52,5	7	78	-	-	-	-	-	-	16	141
Zaire	2	3,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3,5
TOTAL	123	539,5	61	373	102	882	21	125,5	32	61,5	1	3	340	1984,5

A Stage C Contrat d'Association E Accueil de Courte Durée
B Allocation D Contrat Formation-Insertion F Séjour Scientifique de Haut Niveau

En 1992, ce sont donc 340 étudiants et scientifiques africains qui ont eu des liens étroits avec les chercheurs de l'ORSTOM et qui ont pendant 1984,5 mois (ce qui correspond à 165 hommes/an) travaillé au sein d'équipes conjointes. Financièrement, ces opérations de partenariat représentent un montant voisin de 9 millions de francs annuellement.

CONCLUSION

Aussi complète que puisse être la panoplie d'instruments de partenariat présentée ici, elle ne répond pas encore à tous les besoins exprimés. La promotion des communautés scientifiques des pays du sud reste pour l'ORSTOM un enjeu stratégique. Au delà de l'initiation puis de la formation à la recherche par la recherche, au-delà de l'appui aux chercheurs débutants ou d'aides ponctuelles apportées à des chercheurs confirmés, il faut tout mettre en oeuvre pour que dans les pays en voie de développement, et particulièrement en Afrique au Sud du Sahara, les chercheurs soient maintenus dans les activités de recherche.

Dans cette optique, l'ORSTOM explore deux voies :

- la première consiste à apporter aux équipes du Sud, un soutien significatif et diversifié permettant l'amélioration des conditions matérielles de l'environnement scientifique mais aussi des chercheurs eux-mêmes. La consolidation et la pérennité d'un potentiel de recherche de qualité sont les buts fixés au **projet Aire-développement** (Agence pour l'Investissement dans la recherche à l'étranger) que 8 organismes français tentent de mettre en place. Cet ambitieux projet vise donc à aider dans un premier temps les pays africains afin qu'ils se dotent de potentiels de recherche répondant à la fois aux exigences de la science contemporaine et aux besoins du développement économique et social de ces pays.

- la deuxième peut être considérée comme l'ultime étape d'une véritable démarche de partenariat. C'est celle où "le scientifique confirmé devient **chercheur associé** à l'ORSTOM." Ce statut, destiné à prendre le relais des contrats d'association ou des aides que dispensera "Aire-développement, doit encore être précisé dans les droits et devoirs qui lui seront attachés. L'ORSTOM a engagé une réflexion sur ce point qu'il conviendra de poursuivre en dialoguant avec les partenaires (3)

(3) Cf. Gérard Winter (août 1991 dans l'introduction au document : "ORSTOM, les instruments du partenariat".

**LES CONTRATS
D'ASSOCIATION
1990 - 1994**

HISTORIQUE

Depuis de nombreuses années l'ORSTOM a mis en place divers instruments⁽¹⁾ permettant de soutenir la formation de jeunes scientifiques des pays d'accueil (allocation de recherche, bourses de stage, contrats formation-insertion). Mais aucune disposition n'a permis d'appuyer les chercheurs débutants engagés dans des programmes soutenus par l'ORSTOM.

De cette constatation naquit l'idée d'un outil qui devait aider ces jeunes chercheurs à acquérir une notoriété scientifique en leur assurant les conditions nécessaires au bon fonctionnement de leur programme et à une véritable indépendance budgétaire.

En 1989, le Ministère de la Coopération et du Développement se rendit aux arguments présentés. Il accepta de mettre à la disposition de l'Institut les crédits indispensables à la réussite de cette expérience puis de les renouveler chaque année.

Ainsi, un premier budget de 3,5 millions de francs fut donc consacré dès le début de l'année 1990 à la prise en charge de 57 chercheurs (première tranche). Un second financement à hauteur de 3 millions de francs permit de mettre en place les deuxième et troisième tranches. En 1992, un nouvel appui à hauteur de 3 millions de francs se traduisit par :

- 20 nouveaux contrats d'association (4ème tranche)
- la prolongation pour une troisième année de 25 contrats arrivés à échéance au bout de deux ans et reconduits après que les travaux eurent fait l'objet d'une évaluation par les commissions scientifiques de l'ORSTOM.
- la prolongation fin 1993 d'un certain nombre de contrats correspondant à la seconde tranche.

(1) Les modalités pratiques de ces contrats d'association (définition - objectif et principes - durée - montant - statut - procédures) sont détaillées dans le document "Les instruments du partenariat". Une analyse plus approfondie des quatre premières tranches est donnée dans les pages suivantes.

I - LA PREMIÈRE TRANCHE

1° - Calendrier

- Arbitrages : décembre 1989
- Mise en place des crédits : début 1990
- Evaluations : septembre - décembre 1991
 - * rapport du chercheur sous contrat d'association et note d'accompagnement du responsable ORSTOM au SRE le 15 septembre 1991.
 - * évaluation par les Commissions Scientifiques octobre-novembre 1991.
 - * arbitrage en comité de Direction décembre 1991.

2° - Chercheurs bénéficiaires

- la première tranche d'un montant de 3 464 KF concernait 57 chercheurs appartenant à 7 pays :

PAYS	Nombre de Contrats d'Association	Montant en KF
BURKINA FASO	4	250
CAMEROUN	31	1 906
CONGO	7	446
COTE D'IVOIRE	7	408
MALI	2	100
NIGER	1	60
TOGO	5	294
TOTAL	57	3 464

Une répartition par département est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Département						
PAYS	TOA	DEC	MAA	DES	SUD	TOTAL
BURKINA FASO		3	1			4
CAMEROUN	11	1	2	5	12	31
CONGO	1	3		2	1	7
COTE D'IVOIRE		3	2	1	1	7
MALI		2				2
NIGER			1			1
TOGO			3	1	1	5
TOTAL	12	12	9	9	15	57

Pour l'évaluation, une distribution en fonction des commissions scientifiques est donnée par le tableau suivant :

CS							
PAYS	CS1	CS2	CS3	CS4	CS5	CS6	TOTAL
BURKINA FASO		3		1			4
CAMEROUN	2	10		2	5	12	31
CONGO		3		1	1	2	7
COTE D'IVOIRE		1	2		1	3	7
MALI			1			1	2
NIGER				1			1
TOGO		1		2	1	1	5
TOTAL	2	18	3	7	8	19	57

CS1 : géologie/géophysique

CS2 : hydrologie/pédologie

CS3 : hydrobiologie/océanographie

CS4 : sciences du monde végétal

*CS5 : sciences biologiques et biochimiques
appliquées à l'homme*

CS6 : sciences sociales

**EVALUATION DES CHERCHEURS
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

**1ère TRANCHE 1990 - 1991
REPARTITION PAR COMMISSION SCIENTIFIQUE**

1 - CS 1 - GEOLOGIE GEOPHYSIQUE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CAMEROUN	1	<u>TOA-1C</u> : analyse sédimentologique, palynologique et radiométrique des carottes de sondage dans les lacs volcaniques de la dorsale et la mangrove du littoral camerounais.	Philippe MATHIEU	70	30
	2	<u>TOA-1C</u> : risques de catastrophes naturelles le long de la ligne du Cameroun. Etude de quelques cas.	Philippe MATHIEU	70	30

2 - CS 2 - HYDROLOGIE - PEDOLOGIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
BURKINA FASO	3	<u>DEC-2B</u> : étude de l'évolution des sols cultivés en zone subsahélienne (Bidi) du Burkina Faso.	Jean-Marie LAMACHERE	70	-
	4	<u>DEC-2B</u> : contrôle de l'encroûtement superficiel, du ruissellement et de l'érosion hydrique sur sols ferrugineux tropicaux à Bidi (Burkina Faso).	Jean-Marie LAMACHERE	70	30
	5	<u>DEC-2B</u> : caractérisation pédologique de quelques bas fonds de la province du Yatenga (Burkina Faso)	Jean-Marie LAMACHERE	70	30

CAMEROUN	6	<u>TOA-1D</u> : cartographie et aménagement des sols des écosystèmes forestiers humides du Sud Cameroun : cas des sols de la région de Mvangan.	Boris VOLKOFF	75	-
	7	<u>TOA-1D</u> : analyse des couvertures ferrallitiques de la région forestière du Haut-Nyong, sud Cameroun. Application à la cartographie.	Boris VOLKOFF	62	30
	8	<u>TOA-1D</u> : caractérisation et inventaire des formations superficielles des plateaux forestiers du Sud Cameroun par télédétection.	Boris VOLKOFF	50	-
	9	<u>TOA-1D</u> : la matière organique des sols ferrallitiques de la zone forestière du Cameroun ; bilans sous forêt et suivi des transformations après mise en culture.	Boris VOLKOFF	40	-
	10	<u>TOA-1D</u> : fonctionnement hydrologique des bassins versants élémentaires en zone forestière du Sud Cameroun (le bassin de Mengong).	Boris VOLKOFF	40	-
	11	<u>TOA-1D</u> : caractérisation et fonctionnement hydrochimique d'un grand bassin forestier équatorial humide : le bassin de la Ngoko à Moloundou.	Boris VOLKOFF	40	-
	12	<u>DEC-2A</u> : étude différenciée du ruissellement et de l'érosion et de leur impact sur le régime hydrique des sols dans la région de Maroua.	Jean-Claude OLIVRY	70	30
	13	<u>TOA-1D</u> : étude des mécanismes de migration d'argile en bas de séquence d'une couverture ferrallitique développée sur une unité de modèle à substratum granitique à Zoetele dans la zone forestière humide du Sud-Cameroun.	Boris VOLKOFF	55	30
	14	<u>TOA-1D</u> : différenciations latérales des couvertures pédologiques et des altérations dans les collines de Yaoundé : relation sols rouges et sols jaunes et influence des héritages sur la dynamique actuelle.	Boris VOLKOFF	40	-
	15	<u>TOA-1D</u> : étude pétrologique des formations latéritiques nikelo-cobaltifères développées sur serpentinites dans le sud-est forestier au Cameroun.	Boris VOLKOFF	59	-

CONGO	16	<u>MAA-3D</u> : étude de l'agrégation des sols kaoliniques de la Vallée du Niari. Relations avec la dynamique de l'évolution organo-minérale dans différents systèmes de cultures.	Bernard DENIS	66	-
	17	<u>TOA-1B</u> : étude du gradient pluviométrique de la côte à Brazzaville et interprétation de l'influence de la barrière du Mayombe sur l'évolution des anomalies climatiques.	Michel HOEPFFNER	70	-
	18	<u>MAA-3D</u> : étude de l'évolution de quelques caractéristiques des méthodes physico-chimiques d'un sol soumis à la pratique de l'écobuage dans la vallée du Niari. Relations avec la production des principales cultures.	Bernard DENIS	40	-
COTE D'IVOIRE	19	<u>DEC-2E</u> : modélisation conceptuelle globale de la relation pluie-débit en Côte d'Ivoire ; évaluation comparative en différentes zones climatiques.	Eric SERVAT	70	30
TOGO	20	<u>MAA-3D</u> : caractérisation détaillée d'un versant et interprétation pour la cartographie à moyenne échelle. Application aux essais agronomiques.	Didier BLAVET	70	30

3 - CS 3 - HYDROBIOLOGIE - OCEANOGRAPHIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
COTE D'IVOIRE	21	<u>DEC-2D</u> : halieutique en lagune Aby (exploitation rationnelle des stocks lagunaires).	Emmanuel CHARLES-DOMINIQUE	70	30
	22	<u>DEC-2D</u> : biologie benthique en lagune Ebrié Yacouba 1/ le zooplancton de la lagune Aby : les larves de Crustacés eumalacostraces 2/ la pêche et la biologie du crabe comestible <i>Callinectes amnicola</i> 3/ étude de <i>Arca senilis</i> en lagune Ebrié (Côte d'Ivoire)	Emmanuel CHARLES-DOMINIQUE	60	-
MALI	23	<u>DEC-2C</u> : étude bio-écologique des poissons du delta central du Niger.	Jacques QUENSIERE	50	30
	24	<u>DEC-2C</u> : étude des systèmes sociaux de production halieutique du delta central du Niger.	Jacques QUENSIERE	50	30

4 - CS 4 - SCIENCES DU MONDE VEGETAL

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
BURKINA FASO	25	<u>MAA-3A</u> : prospection et évaluation génétique des variétés traditionnelles de riz (<i>Oryza sativa</i> L. et <i>O. glaberrima</i> Steud) au Burkina Faso.	Alain GHESQUIERE	40	-
CAMEROUN	26	<u>MAA-3I</u> : évolution des agro-systèmes et diffusion des plantes cultivées au Cameroun.	Christian SEIGNOBOS	60	-
	27	<u>MAA-3I</u> : essais de multiplication végétative du safoutier (<i>Dacryodes edulis</i>)	Christian SEIGNOBOS	70	30
CONGO	28	<u>MAA-3H</u> : recherches botaniques sur le Massif du Chaillu.	Jean-Louis GUILLAUMET	70	-
NIGER	29	<u>MAA-3A</u> : relations entre mils spontanés et cultivés (<i>Pennisetum glaucum</i> , STAPP et HUBB). Etude des barrières génétiques entre les deux formes botaniques.	Louis MARCHAIS	60	-
TOGO	30	<u>MAA-3C</u> : analyse des contraintes phytosanitaires dans les systèmes traditionnels de production au Togo : étude du striga.	Bernard BOHER	58	-
	31	<u>MAA-3G</u> : adaptabilité variétale du manioc et de la patate douce ; élaboration des composantes du rendement.	Jean-Pierre RAFFAILLAC	56	30

5 - CS 5 - SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUEES A L'HOMME

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CAMEROUN	32	<u>DES-4B</u> : étude épidémiologique du paludisme au Cameroun. Influence des étangs de pisciculture sur la faune culicidienne et la transmission du paludisme.	Pierre CARNEVALE	70	30
	33	<u>DES-4F</u> : élaboration de farines composées à base de l'igname " <i>Dioscorea dumetorum</i> " et légumineuses pour l'alimentation du jeune enfant.	Serge TRECHE	70	-
	34	<u>DES-4F</u> : importance de la phase de fermentation au cours des transformations traditionnelles du manioc au Congo.	Serge TRECHE	70	-
	35	<u>DES-4O</u> : développement et santé dans le Cameroun côtier.	Jean-Pierre HERVOUET	55	30
	36	<u>DES-4F</u> : les anémies nutritionnelles chez les groupes à risque au Cameroun.	Francis DELPEUCH	70	-
CONGO	37	<u>DES-4D</u> : recherche et lutte contre la schistosomiase au Congo.	François NOIREAU	70	-
COTE D'IVOIRE	38	<u>DES-4A</u> : bioécologie des espèces de moustiques dans la zone urbaine d'Abidjan.	Roger CORDELLIER	50	-
TOGO	39	<u>DES-4F</u> : les carences nutritionnelles chez l'enfant au Togo.	Jacques BERGER	50	30

6 - CS 6 - SCIENCES SOCIALES

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CAMEROUN	40	<u>SUD-5G</u> : urbanisation et sécurité alimentaire dans le processus de régionalisation du territoire : l'exemple du Cameroun.	Georges COURADE	70	30
	41	<u>SUD-5A</u> : le néolithique / âge du fer : les ateliers de taille de Maroua plaine ; (Nord-Cameroun).	Alain MARLIAC	70	30
	42	<u>SUD-5A</u> : le néolithique et l'âge du fer dans le secteur Lékié-Mbam : étude ethno-archéologique.	Alain MARLIAC	70	30
	43	<u>SUD-5A</u> : historique sur l'archéologie de l'âge du fer au Centre Sud du Cameroun.	Alain MARLIAC	70	-
	44	<u>SUD-5G</u> : anthropologie alimentaire des grandes zones économiques du Cameroun : le cas de La zone caféière.	Alain FROMENT	70	30
	45	<u>SUD-5A</u> : peuplement et environnement de l'homme préhistorique au pleistocène en zone forestière et post-forestière camerounaise.	Alain MARLIAC	55	-
	46 (2 chercheurs)	<u>SUD-5A</u> : étude de la créolisation du fulfuldé à l'extrême Nord-Cameroun.	Henry TOURNEUX	140	-
	47	<u>SUD-5G</u> : l'approvisionnement des grandes villes du Cameroun.	Georges COURADE	70	-
	48 (3 chercheurs)	<u>SUD-5A</u> : étude des arts plastiques. Inventaire et analyse du patrimoine artistique de l'Ouest et du Nord-Ouest du Cameroun.	Louis PERROIS	160	30

CONGO	49	<u>SUD-5A</u> : langues et traditions orales au Sud Congo	André JACQUOT	60	30
	50	<u>DES-4H</u> : nature des recours thérapeutiques et modalités de recherche de la guérison au Congo.	Marc-Eric GRUENAI	70	30
COTE D'IVOIRE	51	<u>MAA-3G</u> : les implications de la migration baoulé dans le Sud-Ouest ivoirien (San Pedro, Soubré, Divo). Une approche sociologique.	Yapi AFFOU	28	30
	52	<u>SUD-5G</u> : les déterminants des changements alimentaires en période de crise dans le milieu urbain.	Jean-Louis CHALEARD	70	-
	53	<u>MAA-3G</u> : dynamique des sociétés rurales, utilisation de l'espace et objectif de développement.	Yapi AFFOU	60	-
TOGO	54	<u>SUD-5G</u> : stratégies des paysans face aux marchés locaux de produits vivriers.	Jean-Paul MINVIELLE	60	-

II - LA SECONDE TRANCHE

Cette seconde tranche, comme la suivante d'ailleurs, a été mise en place en milieu d'année ce qui entraîne un décalage par rapport au calendrier initialement prévu.

1°/ Calendrier

- Arbitrages : avril 1990
- Mise en place des crédits : juillet 1990
- Evaluations : mars - juin 1992
 - * rapport des chercheurs sous contrat d'association et note d'accompagnement du responsable ORSTOM envoyés au SRE le 15 mars 1992.
 - * évaluation par les Commissions Scientifiques avril-mai 1992.
 - * arbitrage en comité de Direction juin 1992.

2°/ Chercheurs bénéficiaires

- la seconde tranche d'un montant de 1 616 KF concernait 24 chercheurs appartenant à 3 pays :

PAYS	Nombre de Contrats d'Association	Montant en KF
CONGO	3	198
MADAGASCAR	4	200
SENEGAL	17	1 218
TOTAL	24	1 616

Répartition par département.

PAYS	Département					TOTAL
	TOA	DEC	MAA	DES	SUD	
CONGO		2		1		3
MADAGASCAR					4	4
SENEGAL	8	3	4		2	17
TOTAL	8	5	4	1	6	24

Répartition par Commission Scientifique.

PAYS	CS						TOTAL
	CS2	CS3	CS4	CS5	CS6	CS7	
CONGO	2			1			3
MADAGASCAR					4		4
SENEGAL	5	4	4		3	1	17
TOTAL	7	4	4	1	7	1	24

**EVALUATION DES CHERCHEURS
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

**2ème TRANCHE Juillet 1990 / Juillet 1992
REPARTITION PAR COMMISSION SCIENTIFIQUE**

1 - CS 2 - HYDROLOGIE - PEDOLOGIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en Kf	
				2 premières années	3ème année
CONGO	55	<u>DEC-2A</u> : hydraulité des plateaux Teke.	Jacques COLOMBANI	58	30
	56	<u>DEC-2A</u> : hydrogéochimie des affluents de la rive droite du fleuve Congo.	Jean-Yves GAC	70	-
SENEGAL	57	<u>DEC-2B</u> : mise en valeur agricole des ressources en eau des bas-fonds.	Jean ALBERGEL	70	30
	58	<u>TOA-1B</u> : approche satellitaire du suivi de la pluviométrie. Application au suivi des cultures au Sénégal.	Bernard GUILLOT	57	30
	59	<u>DEC-2A</u> : les poussières minérales d'origine saharienne.	Jean-Yves GAC	70	-
	60	<u>TOA-1B</u> : étude des différents apports pluviométriques dans la zone soudano-sahélienne.	Jean CITEAU	66	30
	61	<u>TOA-1B</u> : caractéristiques dynamiques et valeurs dynamiques des lignes de grains africaines. Estimations des précipitations à partir des images météosat.	Jean CITEAU Bernard GUILLOT	62	-

2 - CS 3 - HYDROBIOLOGIE - OCEANOGRAPHIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
SENEGAL	62	<u>TOA-1I</u> : étude de la disponibilité des ressources côtières de part et d'autre de la presqu'île du Cap-Vert.	André FONTANA	70	30
	63	<u>TOA-1I</u> : politiques d'investissement et d'intervention de l'état dans le secteur des pêches.	Christian CHABOUD	70	30
	64	<u>DEC-2D</u> : bio-écologie des poissons du Sine-Saloum.	Louis LERESTE	70	30
	65	<u>TOA-1K</u> : dynamique physico-chimique de la zone côtière du Cap-Vert au Sénégal.	Claude ROY	70	30
	66	<u>TOA-1I</u> : conditions d'exploitation des ressources par la pêche artisanale dans les centres secondaires de la Grande Côte.	André FONTANA	70	-

3 - CS 4 - SCIENCES DU MONDE VEGETAL

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
SENEGAL	67	<u>MAA-3B</u> : isolement et caractérisation de souches de Rhizobium de Prosopis adaptées aux températures élevées, à l'acidité et/ou à la salinité.	Marc NEYRA	70	30
	68	<u>MAA-3B</u> : effets d'un apport de phosphore sur la fixation de l'azote du gommier (<i>Acacia senegal</i>) aux champs.	Jean-Paul COLONNA	70	-
	69	<u>MAA-3A</u> : sélection de clones d'Anacardium adaptés aux conditions hydriques limitantes.	Jean-Marc LEBLANC	70	30
	70	<u>MAA-3B</u> : optimisation de la production d'alcool en thermophilie par couplage en cultures mixtes de bactéries (cellulolytiques et productrices d'alcool).	Yannick COMBET-BLANC	70	-

4 - CS 5 - SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUEES A L'HOMME

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CONGO	71	<u>DES-4F</u> : évolutions des situations nutritionnelles en milieu urbain et rural : développement d'une méthodologie familiale et économique.	André CORNU	70	30

5 - CS 6 - SCIENCES SOCIALES

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
MADAGASCAR	72	<u>SUD-5A</u> : organisation sociale et institutions cérémonielles dans le Sud et l'Ouest malgache.	Jacques LOMBARD	50	-
	73	<u>SUD-5A</u> : le peuplement de la ville de Tuléar.	Emmanuel FAUROUX	50	30
	74	<u>SUD-5A</u> : les espaces pastoraux dans l'ouest malgache.	Emmanuel FAUROUX	50	-
	75	<u>SUD-5A</u> : mutations et auto-suffisance alimentaire	Emmanuel FAUROUX	50	-
SENEGAL	76 (2 chercheurs)	<u>SUD-5E</u> : les stratégies d'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise.	Philippe ANTOINE	180	30

6 - CS 7 - SCIENCES DE L'INGENIEUR ET DE LA COMMUNICATION

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
SENEGAL	77	<u>TOA-1A</u> : la télédétection et le développement en Afrique. Le cas du Sénégal : "Etude de l'évolution et de la gestion des écosystèmes naturels".	Jean CITEAU	70	-

III - LA TROISIEME TRANCHE

1°/ Calendrier

- Arbitrages : avril 1991
- Mise en place des crédits : juillet 1991
- Evaluations : mars - juin 1993
 - * rapport des chercheurs sous contrat d'association et note d'accompagnement du responsable ORSTOM envoyés au SRE le 15 mars 1993.
 - * évaluation par les Commissions Scientifiques avril-mai 1993.
 - * arbitrage en comité de Direction juin 1993.

2°/ Chercheurs bénéficiaires

- Cette troisième tranche d'un montant de 1270 KF concernait 20 chercheurs appartenant à 10 pays :

PAYS	Nombre de Contrats d'Association	Montant en KF
BENIN	1	70
CAMEROUN	1	70
CONGO	2	140
COTE D'IVOIRE	2	140
MADAGASCAR	2	110
MALI	1	70
NIGER	2	140
R.C.A.	1	60
SENEGAL	5	330
TOGO	3	140
TOTAL	20	1 270

Répartition par département.

Département						
PAYS	TOA	DEC	MAA	DES	SUD	TOTAL
BENIN					1	1
CAMEROUN				1		1
CONGO			2			2
COTE D'IVOIRE				1	1	2
MADAGASCAR		1	1			2
MALI				1		1
NIGER	1		1			2
R.C.A.	1					1
SENEGAL	1	1	2		1	5
TOGO			2		1	3
TOTAL	3	2	8	3	4	20

Répartition par Commission Scientifique.

CS							
PAYS	CS1	CS2	CS3	CS4	CS5	CS6	TOTAL
BENIN						1	1
CAMEROUN					1		1
CONGO				2			2
COTE D'IVOIRE					1	1	2
MADAGASCAR		2					2
MALI					1		1
NIGER		1				1	2
R.C.A.	1						1
SENEGAL		1	1	1		2	5
TOGO				2		1	3
TOTAL	1	4	1	5	3	6	20

**EVALUATION DES CHERCHEURS
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

**3ème TRANCHE Juillet 1991 / Juillet 1993
REPARTITION PAR COMMISSION SCIENTIFIQUE**

1 - CS 1 - GEOLOGIE ET GEOPHYSIQUE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
R.C.A.	78	<u>TOA-1E</u> : étude du complexe granito-gneissique aurifère de la région de Yaloké : contexte géologique, géochimique, métallogénique et structural.	Yves ALBOUY	60	-

2 - CS 2 - HYDROLOGIE - PEDOLOGIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
MADAGASCAR	79	<u>MAA-3H</u> : étude des mangroves de la Côte Ouest de Madagascar.	Jacques ILTIS	60	30
	80	<u>DEC-2E</u> : étude morphologique et hydrologique des lacs malgaches.	Luc FERRY	50	30
NIGER	81	<u>TOA-1B</u> : étude de la structure de moyenne échelle des cellules convectives isolées en zone soudano-sahélienne. Programme EPSAT/Niger.	Thierry LEBEL	70	30
SENEGAL	82	<u>DEC-2B</u> : amélioration des états de surface par les amendements organiques des sols dégradés dans le bassin arachidier. Conséquences sur les propriétés hydrophysiques des sols et leur protection contre l'érosion.	Jean ALBERGEL	70	30

3 - CS 3 - HYDROBIOLOGIE - OCEANOGRAPHIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
SENEGAL	83	<u>TOA-1I</u> : études biologiques et analyses économiques de la pêche de requins profonds <i>Centrophorus</i> spp à Kayar.	Alain CAVERIVIERE	70	-

4 - CS 4 - SCIENCES DU MONDE VEGETAL

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CONGO	84	<u>MAA-3B</u> : suivi et isolement des populations microbiennes au cours du rouissage en fonction de leurs activités biochimiques.	Alain BRAUMAN	70	30
	85	<u>MAA-3B</u> : émissions, consommation de CH ₄ et de CO ₂ par les termites et les sols en forêt tropicale.	Alain BRAUMAN	70	-
SENEGAL	86	<u>MAA-3B</u> : utilisation de <i>Sesbania rostrata</i> comme engrais vert pour la riziculture et l'estimation de la fixation d'azote d' <i>Acacia albida</i> par la méthode N15.	Bernard DREYFUS	60	30
TOGO	87	<u>MAA-3G</u> : amélioration des systèmes de culture à base de manioc au Togo. La culture associée maïs et manioc en expérimentation et en milieu réel.	Jean-Pierre RAFFAILLAC	50	30
	88	<u>MAA-3G</u> : la conduite de l'igname dans les systèmes de culture au Togo en relation avec la fertilité des sols.	Jean-Pierre RAFFAILLAC	50	30

5 - CS 5 - SCIENCES BIOLOGIQUES BIOCHIMIQUES APPLIQUEES A L'HOMME

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CAMEROUN	89	<u>DES-4B</u> : enquête épidémiologique et génétique des hémoglobinopathies dans la vallée de la Sanaga (Etude de la drepanocytose).	Vincent ROBERT	70	30
COTE D'IVOIRE	90	<u>DES-4C</u> : les études de <i>Glossina palpalis Gambiensis</i> et de <i>G.p. palpalis</i> en Côte d'Ivoire. Leur importance épidémiologique.	Claude LAVEISSIERE	70	-
MALI	91	<u>DES-4I</u> : essai sur les traditions sanitaires et médicinales bambara du BéléDougou.	Joseph BRUNET-JAILLY	70	30

6 - CS 6 - SCIENCES SOCIALES

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
BENIN	92	<u>SUD-5F</u> : étude du patrimoine de la ville de Ouidah.	Alain SINOUE	70	-
COTE D'IVOIRE	93	<u>SUD-5B</u> : une entreprise française dans le Moronou colonial : la scierie de Beuglot à Kotobi.	François VERDEAUX	70	30
NIGER	94	<u>MAA-3I</u> : étude des coutumes funéraires dans le sud-ouest du Niger, relations avec les régions septentrionales.	François PARIS	70	-
SENEGAL	95	<u>MAA-3G</u> : optimisation des aménagements hydro-agricoles de la moyenne vallée du fleuve Sénégal. Volet socio-économique.	Pascal BOIVIN	60	30
	96	<u>SUD-5E</u> : réseaux migratoires et stratégies d'insertion socio-professionnelle des migrants à Dakar et Pikine.	Philippe ANTOINE	70	30
TOGO	97	<u>SUD-5C</u> : influence de l'environnement social dans l'évolution de l'organisation coopérative en milieu rural au Togo.	Benoit ANTHEAUME	40	-

IV - LA QUATRIEME TRANCHE

1°/ Calendrier

- Arbitrages :
- Mise en place des crédits : juillet 1992
- Evaluations : mars - juin 1994
 - * rapport du chercheur sous contrat d'association et note d'accompagnement du responsable ORSTOM envoyés au SRE le 15 mars 1994.
 - * évaluation par les Commissions Scientifiques avril - mai 1994.
 - * arbitrage en comité de Direction juin 1994.

2°/ Chercheurs bénéficiaires

- la quatrième tranche d'un montant de 1 350 KF concernait 20 chercheurs appartenant à 7 pays :

PAYS	Nombre de Contrats d'Association	Montant en KF
CAMEROUN	1	70
CONGO	6	400
COTE D'IVOIRE	3	210
MADAGASCAR	2	130
RCA	1	70
SENEGAL	6	420
TOGO	1	50
TOTAL	20	1 350

Répartition par département

<i>Département</i>	<i>TOA</i>	<i>DEC</i>	<i>MAA</i>	<i>DES</i>	<i>SUD</i>	<i>TOTAL</i>
<i>PAYS</i>						
CAMEROUN					1	1
CONGO	1	1	1	1	2	6
COTE D'IVOIRE			1	1	1	3
MADAGASCAR			1		1	2
RCA		1				1
SENEGAL	1	3	1	1		6
TOGO			1			1
TOTAL	2	5	5	3	5	20

Répartition par Commission Scientifique.

<i>CS</i>	<i>CS1</i>	<i>CS2</i>	<i>CS3</i>	<i>CS4</i>	<i>CS5</i>	<i>CS6</i>	<i>TOTAL</i>
<i>PAYS</i>							
CAMEROUN						1	1
CONGO	1	1		1	1	2	6
COTE D'IVOIRE					1	2	3
MADAGASCAR			1			1	2
RCA		1					1
SENEGAL	1	2	1		1	1	6
TOGO		1					1
TOTAL	2	5	2	1	3	7	20

**EVALUATION DES CHERCHEURS
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION**

**4ème TRANCHE juillet 1992 / Juillet 1994
REPARTITION PAR COMMISSION SCIENTIFIQUE**

1 - CS 1 - GEOLOGIE GEOPHYSIQUE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CONGO	98	<u>TOA-1A</u> : l'étude du comportement des courants côtiers le long du littoral congolais afin de déterminer l'impact dans les transferts saisonniers de masse et de chaleur.	Jacques MERLE	70	
SENEGAL	99	<u>TOA-1A</u> : flux de vapeur d'eau d'origine océanique alimentant la mousson africaine.	Jean CITEAU	70	

2 - CS 2 - HYDROLOGIE - PEDOLOGIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CONGO	100	<u>DEC-2A</u> : monographie hydrologique du Bassin Kouilou-Niari.	Alain LARAQUE	50	
RCA	101	<u>DEC-2A</u> : étude des phénomènes d'érosion et de dégradation des collines de Bangui.	Claude CENSIER	70	
SENEGAL	102	<u>DEC-2B</u> : évaluation des réserves hydriques du sol par mesure des courbes de retrait de sa phase argileuse.	Erik BRAUDEAU	70	
	103	<u>DEC-2A</u> : modélisation du bilan hydrique des aquifères superficiels du milieu soudano-guinéen (Basse-Casamance) au milieu sahélien (Vallée du fleuve Sénégal).	Jean-Louis SAOS	70	
TOGO	104	<u>MAA-3H</u> : évaluation des terres du Togo. Mise en oeuvre d'un système d'information géographique.	Pierre BRABANT	50	

3 - CS 3 - HYDROBIOLOGIE - OCEANOGRAPHIE

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
MADAGASCAR	105	<u>MAA-3H</u> : étude des mangroves de la Côte Ouest de Madagascar.	Jacques ILTIS	60	
SENEGAL	106	<u>DEC-2D</u> : ressources halieutiques et système d'exploitation du Sine Saloum.	Jean-Jacques ALBARET	70	

4 - CS 4 - SCIENCES DU MONDE VEGETAL

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CONGO	107	<u>MAA-3B</u> : inventaire, caractérisation et étude physiologique des levures intervenant dans les fermentations alimentaires traditionnelles.	Alain BRAUMAN	70	

5 - CS 5 - SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUEES A L'HOMME

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CONGO	108	<u>DES-4A</u> : grand programme SIDA.	Jean-Loup REY	70	
COTE D'IVOIRE	109	<u>DES-4D</u> : caractérisation des populations de <i>S.haematobium</i> de Côte d'Ivoire. Incidence sur l'épidémiologie de la schistosomiase urinaire.	Bertrand SELLIN	70	
SENEGAL	110	<u>DES-4A</u> : aménagements hydro-agricoles et paludisme dans le delta du fleuve Sénégal et dans la région des "Niayes" (environs de Dakar).	Jean-Pierre HERVE	70	

6 - CS 6 - SCIENCES SOCIALES

PAYS	OPERATION	UNITE DE RATTACHEMENT ET PROGRAMME	CORRESPONDANT ORSTOM	FINANCEMENT en KF	
				2 premières années	3ème année
CAMEROUN	111	<u>SUD-5G</u> : le rôle de l'initiative privée dans la production des activités urbaines au Cameroun septentrional.	Georges COURADE	70	
CONGO	112	<u>SUD-5B</u> : représentations et pratiques de développement de la pêche artisanale maritime au Congo.	Jean-Pierre CHAUVEAU	70	
	113	<u>SUD-5F</u> : maîtrise foncière et contrôle du développement urbain au Congo : le contexte de Brazzaville	Emile LE BRIS	70	
COTE D'IVOIRE	114	<u>MAA-3E</u> : environnement et dynamique du peuplement dans la région de Sassandra (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) de 1975 à 1990.	Bernard CONTAMIN Patrice VIMARD	70	
	113	<u>SUD-5B</u> : protection et performance industrielles en Côte d'Ivoire.	Bernard CONTAMIN	70	
MADAGASCAR	116	<u>SUD-5A</u> : systèmes d'organisation de l'espace et le changement des paysages des régions occupées par la dynastie Maroseraña Befira dans la pédiplaine mahafale.	Jacques LOMBARD	70	
SENEGAL	117	<u>MAA-3G</u> : tendance démographique dans la moyenne vallée du Sénégal.	André LERICOLLAIS	70	

INSTRUMENTS DE PARTENARIAT

FICHES TECHNIQUES

SOUTIEN À LA FORMATION

I - Accueil des stagiaires

Bénéficiaires

L'ORSTOM accueille deux types de stagiaires.

- des ressortissants étrangers, boursiers de leur gouvernement, du gouvernement français ou d'organismes internationaux (FAO, CEE...).
- des étudiants français ou étrangers dans le cadre de conventions ⁽¹⁾ conclues avec les établissements universitaires dont relèvent les intéressés.

Priorité est alors donnée aux étudiants justifiant déjà d'une spécialisation : étudiants de dernière année des Grandes Ecoles ou étudiants de 3ème cycle des universités jusqu'au DESS ou au DEA ⁽²⁾.

Apports

Les étudiants acceptés comme "stagiaires" doivent rechercher eux-mêmes les financements nécessaires à leur voyage, leur logement et leurs frais de subsistance sur place. Exceptionnellement certains stagiaires peuvent recevoir une aide financière de l'ORSTOM mais le budget consacré à ce type d'action est réduit. En 1993, il était de 400 KF alors que les allocations versées représentaient :

- 2350 F. brut/mois pour les étudiants ayant le niveau DEA
- 1180 F. brut/mois pour des étudiants de DEUG ou de maîtrise.

(1) Ces conventions sont signées par le Responsable du SRE, représentant le Directeur Général. Dans le cas de stages sur place, c'est-à-dire lorsqu'il y a coïncidence entre le lieu de l'établissement d'origine et celui du stage, les représentants de l'ORSTOM ont la faculté de signer la convention qui sera contresignée par le Responsable du SRE. Dans tous les cas, un dossier est constitué auprès du Bureau des Instruments du Partenariat ; ce dossier comprend : un curriculum vitae, un exemplaire de la convention de stage, les attestations de couverture sociale et un procès-verbal d'installation.

(2) A noter que les "thésards" ne peuvent pas être considérés comme des "stagiaires" pendant les deux ou trois années de leur présence dans une équipe (cf chapitre suivant sur les "allocations de recherches"). En revanche, dans certains cas particuliers prévus dans les cursus (ex : études vétérinaires) ou rendus nécessaires par des retours au terrain, les "thésards" sont susceptibles de faire des stages de courte durée (1 à 3 mois). Ils sont alors "stagiaires" et soumis aux règles définies par ce statut.

Le laboratoire (ou équipe) d'accueil reçoit une indemnité forfaitaire à titre de contribution aux frais de fonctionnement du stagiaire.

Durée

Les stages sont généralement de courte durée : entre 15 jours et six mois.

Conditions de candidature

- Le sujet de stage doit obligatoirement s'intégrer dans le programme de recherche de l'équipe d'accueil dont un des membres assure l'encadrement du stagiaire.
- Les stages se déroulent dans les implantations ORSTOM, en France ou à l'étranger. Dans le cas de programmes conjoints avec des partenaires locaux, l'avis et l'accord de ces derniers sont obligatoirement sollicités.
- Pour les stagiaires étudiants, des conventions de stage sont passées entre l'université (ou la Grande Ecole) d'appartenance et l'ORSTOM.

Aucun contrat n'est signé entre le stagiaire et ORSTOM. Celui-là ne prend donc aucun engagement formel avec celui-ci. Aucun contrôle administratif n'est exercé à la fin du stage.

- La couverture sociale est obligatoire (maladie, accident au travail et responsabilité civile personnelle).
- Les candidatures d'étudiants bénéficiaires d'une bourse, quelle que soit l'origine de celle-ci, transitent par le canal d'un organisme relais (ACTIM, CIES, CROUS...) qui garantit la couverture sociale des intéressés et assure le versement des frais de fonctionnement destinés au laboratoire d'accueil.

II - Stages programmés

Bénéficiaires

Les stages programmés qui ne sont ni des colloques, ni des séminaires, s'adressent à des publics variés, scientifiques ou utilisateurs de la recherche, dans le cadre d'opération de développement. Ils permettent à l'ORSTOM de transférer des connaissances, des savoir-faire, des méthodologies. Ce sont des opérations collectives de formation professionnelle destinées aussi bien à des agents de l'ORSTOM qu'à des extérieurs français ou étrangers.

Apports

L'ORSTOM prend en charge tout ou partie des dépenses à engager pour mettre en place, en France ou à l'étranger, des stages programmés.

Avantages

Les stages programmés offrent plusieurs avantages :

- la possibilité de programmation dans le temps
- le regroupement de plusieurs stagiaires sur un même thème
- l'amélioration de l'image de marque des équipes de recherche, et donc plus généralement de l'ORSTOM
- le partage des charges financières car ils peuvent être montés en collaboration avec d'autres EPST, des organismes nationaux ou régionaux, des organisations internationales.

III - Appui à l'enseignement

L'ORSTOM peut également soutenir financièrement, totalement ou partiellement, les dépenses liées à des actions d'enseignement conduites par des agents de l'Institut dans le cadre d'engagements contractuels ou d'une politique de rapprochement avec des structures universitaires.

Cet appui peut également être obtenu pour la participation à des jurys de thèse lorsque l'ORSTOM a effectivement été impliqué dans le travail de recherche.

En 1991, ont été mis en place de nouveaux crédits destinés à la restitution des résultats de travaux obtenus dans le cadre de thèses :

- réalisées avec le concours (ou sous la responsabilité) de l'ORSTOM
- concernant des programmes de recherche développés dans les pays partenaires
- soutenues en France par des chercheurs étrangers

Le SRE (ou la Direction de l'information scientifique et technique) peut prendre en charge les frais de mission du thésard (et éventuellement du responsable ORSTOM) afin qu'il puisse présenter, dans son pays, les résultats obtenus.

IV - Appui aux thésards étrangers (3): Allocation de recherche

Définitions, objectifs, principes

L'allocation de recherche est un outil de formation qui s'adresse en priorité à de jeunes chercheurs préparant une thèse.

Elle constitue la transposition pour les partenaires étrangers du système d'allocation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Elle vise à former à la recherche de jeunes scientifiques :

- en les intégrant à des programmes et à des équipes
- en leur donnant les moyens financiers nécessaires à la préparation et à la soutenance d'une thèse de doctorat.

Durée

L'allocation de recherche est donc une bourse donnée pour une durée de deux à trois ans

Montant

Le taux de l'allocation est modulé en fonction du pays : un système de zone, avec des taux uniformes par zone, a été mis en place pour faciliter la gestion .

Il varie de 1 500 F à 7 000 F par mois.

(3) Pour mémoire l'ORSTOM accueille des "thésards" bénéficiaires d'une allocation de recherche du Ministère chargé de la Recherche dont les sujets de thèse ont été définis avec les responsables universitaires. Il existe plusieurs types d'allocations de cette nature dont deux concernent l'ORSTOM : les allocations du cadre général (pour partie) et les allocations spécialisées "Recherche tropicale".

1- les allocations du cadre général sont distribuées au cours de deux sessions, la première en début d'année échappe à l'ORSTOM car les attributions sont faites à travers les DEA ou les formations doctorales sans identification de candidats ; à la seconde session, en septembre, l'ORSTOM peut présenter des candidatures en liaison avec les responsables de DEA et les directeurs de thèse.

2- les allocations "recherche tropicale", pour lesquelles il y a une seule session, en mars, à laquelle l'ORSTOM présente des dossiers toujours constitués en liaison avec les responsables universitaires.

Procédure : Les dossiers de candidatures sont regroupés par les départements. Un arbitrage interne fixe les priorités en fonction de la politique scientifique de l'Institut et des possibilités d'encadrement.

Montant : L'allocation est versée par le rectorat d'Académie, l'ORSTOM prend en charge le complément d'expatriation.

Statuts

Les candidats à une allocation de recherche sont nécessairement de nationalité étrangère.

A titre exceptionnel, des allocations de complément peuvent être offertes à de jeunes français afin qu'ils prolongent soit un temps de CSN, soit une allocation du MESR. Elles sont alors de courte durée et ne peuvent être supérieures à 6 mois.

Les allocataires sont affectés dans des équipes ORSTOM soit en France métropolitaine, soit à l'étranger où ils sont placés sous la responsabilité d'un chercheur senior de l'ORSTOM.

La couverture sociale des allocataires est assurée par l'ORSTOM qui prend en charge également les frais de voyage.

Aucune évaluation n'est envisagée : la soutenance de la thèse traduit l'accomplissement du contrat.

V - Contrat formation insertion

Définitions, objectifs, principes

Le contrat de formation-insertion est un outil de formation à la recherche par la recherche. Il s'agit de former ou perfectionner des chercheurs, ingénieurs ou techniciens, tout en s'assurant qu'ils retrouveront leur emploi au terme de cette formation.

Insertion a d'ailleurs un double sens : insertion statutaire (garantie de recrutement, certitude d'un emploi budgétaire) et insertion professionnelle (garantie d'être opérationnel sur un programme de recherche intéressant le pays).

L'objectif de ce contrat de formation-insertion concerne :

- soit une formation initiale de longue durée en vue de l'obtention d'un diplôme.
- soit une formation concernant des scientifiques débutants (ou parfois confirmés) qui suivent des stages de perfectionnement, recyclage ou spécialisation.

Au terme du contrat, le bénéficiaire est tenu de fournir à l'ORSTOM un compte-rendu détaillé de son activité.

Durée

La formation peut donc être soit de longue durée (de 2 à 3 ans) dans le cas d'une formation initiale, soit rapide (de un à six mois) quant il s'agit de stage de perfectionnement ou de recyclage.

Montant

Le personnel bénéficiaire appartenant nécessairement à une organisme de recherche ou d'enseignement supérieur, celui-ci continue à assurer les salaires pendant la période de formation.

Si la formation se déroule en France ou dans un pays tiers, l'ORSTOM prend en charge les frais de voyage, la bourse, l'indemnité forfaitaire de logement et la couverture sociale durant tout le séjour.

Si le bénéficiaire soutient une thèse, dans le cadre du contrat de formation-insertion, l'ORSTOM peut assumer les frais de publication.

Statuts

Les contrats de formation-insertion concernent l'ensemble des métiers de la recherche: techniciens, ingénieurs, chercheurs, administrateurs et gestionnaires de la recherche.

Au terme de leur formation, les bénéficiaires doivent être réintégrés dans leur organisme d'appartenance ou recrutés par l'Etat - partenaire qui s'y est engagé.

Dans un souci d'efficacité, et sans doute par réalisme, jusqu'ici l'ORSTOM a surtout privilégié le volet de l'insertion professionnelle (Cf. ci-dessus) : à ce jour, n'ont en effet bénéficié de contrats formation-insertion que des chercheurs déjà recrutés. La formation qui leur était dispensée devait alors les aider à assurer certaines responsabilités au sein de programmes ou d'équipes de recherche.

Les chercheurs ORSTOM assurent l'encadrement des partenaires étrangers bénéficiant de ce contrat lorsque la formation a lieu au sein d'un programme de recherche intéressant directement le pays concerné.

SOUTIEN AUX CHERCHEURS

I - Aides aux chercheurs débutants : les contrats d'association

Définition, objectifs, principes

Le contrat d'association n'est pas un soutien à la formation mais un appui à de jeunes scientifiques qui débudent dans la recherche. Il s'agit de les aider à acquérir une notoriété scientifique qui leur assurera une certaine indépendance budgétaire.

Il s'adresse donc à des chercheurs engagés dans des programmes scientifiques soutenus par l'ORSTOM.

L'objectif est d'assurer au bénéficiaire des moyens de travail et lui fournir un budget lui permettant de se doter de petits équipements, de documentation et de pouvoir réaliser des missions de terrain.

Durée

Le contrat d'association est signé pour une période de deux ans.

Au terme de ces deux premières années, le travail du chercheur associé est évalué comme pour tout chercheur ORSTOM (selon le principe "mêmes droits, mêmes devoirs") par la commission scientifique concernée afin de s'assurer de sa qualité (Cf. évaluation). En fonction des résultats de cette évaluation, il peut éventuellement bénéficier d'une troisième année de financement.

Montant

Le contrat d'association s'adressant à des chercheurs ayant un emploi et gardant leur salaire, l'ORSTOM apporte un budget de soutien aux programmes (fonctionnement, petit équipement).

Les candidats retenus reçoivent une dotation globale plafonnée à 70 KF pour deux années de fonctionnement. Ils peuvent éventuellement bénéficier d'une troisième année de financement (avec un maximum de 30 KF).

Statut

La qualité d'associé est donc contractuelle et soumise à des échéances : évaluation au bout de 2 ans.

Cette formule intéresse des chercheurs (ou des équipes) des pays partenaires avec lesquels des chercheurs de l'ORSTOM travaillent.

Elle implique donc une présence conjointe sur le terrain. Exceptionnellement, un contrat d'association peut être accordé à un chercheur partenaire dont le responsable ORSTOM est appelé à travailler sur d'autres projets.

En aucun cas, un tel contrat ne peut servir :

- à lancer un programme nouveau en l'absence d'un chercheur ORSTOM
- à soutenir les membres d'un réseau.

Évaluation

La procédure d'évaluation, après deux années, de travaux réalisés par les chercheurs associés respectera les étapes suivantes :

- Le chercheur bénéficiaire rédige un rapport scientifique complet accompagné de ses publications ou projets de publication :
- Une note du chercheur correspondant ORSTOM précise les conditions de réalisation de la recherche sur le terrain. Elle est destinée à apporter à la Commission scientifique une information complémentaire.
- Ce dossier est remis au SRE au plus tard au 15 octobre. Il est ensuite transmis à la Commission scientifique concernée qui désigne un rapporteur appartenant ou non à la Commission. L'avis de la Commission fourni au SRE le 1er décembre porte sur la qualité scientifique du travail réalisé et non pas sur le chercheur lui-même dont l'évaluation revient aux instances compétentes de l'organisme d'appartenance.
- Sur la base des dossiers ainsi établis et des moyens effectivement disponibles, l'ORSTOM jugera au mois de décembre de l'opportunité d'accorder une troisième année au chercheur.

II - Collaboration avec des chercheurs confirmés

II - 1 - Accueil de courte durée

Définition, objectifs, principes

Il s'agit :

- d'une façon générale, de favoriser les coopérations entre les équipes ORSTOM et celles des pays hôtes
- d'une manière plus particulière, d'aider à la mise en place ou au renforcement de ces coopérations par l'accueil en France des responsables des équipes partenaires (période de définition des programmes, formation complémentaire...).
- l'accueil de courte durée permet soit de recevoir des chercheurs en France, soit d'envoyer des partenaires étrangers dans une équipe ORSTOM installée dans un autre pays. Dans le cas d'un séjour en France une bonne maîtrise de la langue française est indispensable.

Durée

Les candidats retenus sont accueillis à l'ORSTOM pour une durée au plus égale à six mois, correspondant à un nombre entier de mois et portant sur une même année budgétaire (contrainte inhérente à la notion de "*mois-poste*").

Montant

Les candidats accueillis en France métropolitaine reçoivent de l'ORSTOM un salaire de base et une couverture sociale.

En revanche l'ORSTOM ne prend à sa charge ni frais de voyage, ni logement.

Statut

Les candidats à un accueil de courte durée sont nécessairement de nationalité étrangère.

Ils appartiennent à une équipe d'une institution de recherche étrangère : ils ont donc un statut.

Ce second principe énoncé peut exceptionnellement être écarté, lorsqu'il apparaît que l'accueil à l'ORSTOM du candidat peut constituer un moyen de le voir intégrer une équipe appartenant à une institution étrangère.

II - 2 - Séjour scientifique de haut niveau

Définition, objectifs, principes

Cet instrument est très voisin dans ses objectifs et principes du précédent. Il permet à des partenaires africains de l'ORSTOM de séjourner en France soit pour recevoir une formation complémentaire, soit pour participer à des colloques, séminaires, ateliers ou réunion scientifique, soit enfin pour participer à une phase précise d'un programme de recherche (formalisation, publication, valorisation).

Durée

Les candidats retenus sont accueillis à l'ORSTOM ou dans une équipe française pour une durée au plus égale à six mois.

Montant

Les candidats accueillis en France reçoivent une indemnité mensuelle forfaitaire. L'ORSTOM prend en charge les frais de voyage et la couverture sociale. Un crédit de fonctionnement est accordé au laboratoire d'accueil.

Statut

Les candidats à un séjour scientifique de haut niveau sont nécessairement de nationalité étrangère. Les crédits provenant du ministère de la Coopération, ils appartiennent donc à un pays "du champ".

II - 3 - Postes d'accueil

Définition, objectifs, principes

Les postes d'accueil visent à :

- mobiliser prioritairement d'autres institutions scientifiques françaises ou étrangères au service de la "recherche en coopération pour le développement", en favorisant les collaborations entre équipes et laboratoires.
- s'attacher temporairement les compétences de chercheurs extérieurs à l'Institut : soit des personnalités de haut niveau susceptibles de lancer ou de relancer des équipes ORSTOM dans un secteur donné, soit des chercheurs de disciplines non représentées ou peu représentées à l'ORSTOM dont le besoin est considéré comme temporaire (de telle sorte qu'il ne justifie pas un recrutement).

Durée

Les candidats retenus sont accueillis à l'ORSTOM pour une durée au plus égale à trois ans, renouvelable une fois.

Montant

Un poste d'accueil est un poste budgétaire ("poste plein") identifié comme tel au budget de l'Institut.

Les candidats accueillis sur un tel poste se retrouvent dans la même situation que les chercheurs de l'ORSTOM :

- ils reçoivent de l'ORSTOM salaire et compléments d'expatriation
- ils bénéficient de la couverture sociale et de la prise en charge des voyages d'affectation (familles comprises).

Statut

Les candidats à un accueil appartiennent à une équipe d'une autre institution : ils ont donc un statut et sont susceptibles d'être "détachés" (au sens large : véritable détachement s'il s'agit de fonctionnaires, engagement contractuel de l'organisme d'origine de reprendre à sa charge le candidat après son temps d'accueil à l'ORSTOM dans les autres cas).

Ils sont, sauf exception, affectés outre-mer (étranger ou DOM-TOM).

Il peuvent être français ou étrangers.

II - 4 - Procédure accueil-expatriation

Définition, objectifs, principes

La procédure d'accueil-expatriation a pour but de mobiliser d'autres institutions scientifiques françaises ou étrangères au service de la "recherche en coopération pour le développement", en favorisant la collaboration entre équipes et laboratoires.

Durée

Les candidats retenus sont accueillis à l'ORSTOM pour une durée au plus égale à trois ans, renouvelable une fois.

Montant

La procédure accueil-expatriation ne fait pas appel à des postes budgétaires inscrits au budget de l'Institut.

Le candidat accueilli continue à recevoir son salaire de base versé par son institution d'origine. L'ORSTOM ne lui donne que des compléments d'expatriation.

Si la couverture sociale est assurée par l'employeur d'origine, l'ORSTOM prend en charge les voyages (familles comprises) dans le cas d'une affectation à l'étranger.

Statut

Les candidats à un accueil-expatriation appartiennent toujours à une équipe d'une autre institution : ils ont donc forcément un statut et sont mis "à la disposition" de l'ORSTOM.

Ils sont nécessairement envoyés outre-mer (DOM-TOM ou étranger) le plus souvent en position d'affectation mais dans quelques cas particuliers en position de mission de longue durée.

Il sont français ou étrangers.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Instrument	Bénéficiaire	Apport
Soutien à la formation	Stagiaire (français et étrangers)	Indemnité au laboratoire d'accueil pour couvrir les frais de fonctionnement
Allocation de recherche	Thésard étranger (et exceptionnellement français)	Indemnité de subsistance sur 2 ou 3 ans Couverture sociale Frais de voyage
Contrat formation-insertion	Chercheur, technicien, ingénieur <ul style="list-style-type: none"> • ayant déjà un emploi • pour préparer leur emploi 	Frais de formation Bourse, complément de logement et frais de voyage si CFI hors du pays d'origine
Contrat d'association	Chercheur en début de carrière Encadrement ORSTOM : insertion dans une équipe	Budget de soutien de programme 2 ans (et éventuellement une 3ème année)
Accueil courte durée	Chercheur débutant ou confirmé	Salaire en France (mois-poste) Durée maximum 6 mois (sur une même année) Couverture sociale mais sans frais de voyage
Séjour scientifique de haut niveau	Chercheur débutant ou confirmé	Bourse de séjour et couverture sociale Voyage pris en charge Allocation de fonctionnement versée au laboratoire d'accueil Durée maximum 6 mois
Accueil	Chercheur expérimenté français ou étranger (du Nord ou du Sud) appartenant à une institution et pouvant être soit détaché (accueil, plein) soit mis à disposition (accueil-expatriation)	3 ans maximum, renouvelable une fois Affectation en DOM/TOM ou dans PVD Poste d'accueil : ORSTOM fournit salaire, compléments d'expatriation, couverture sociale et voyage d'affectation Accueil expatriation : ORSTOM verse complément d'expatriation + voyage mais organisme d'origine assure salaire et couverture sociale Crédits de soutien de programmes

ANNEXE 3

**ACCORDS DE FORMATION-INSERTION
ENTRE L'ORSTOM ET LES ETATS AFRICAINS**

**Liste des états africains ayant signé avec l'ORSTOM
un accord de formation-insertion**

Pays	Date de la signature
1- Cameroun	07 mai 1986
2- Congo	10 juillet 1987
3- Madagascar	29 juin 1988
4- Niger	15 décembre 1989
5- R.C.A	10 juillet 1990
6- Sénégal	27 novembre 1990
7- Burkina-Faso	07 juillet 1991
8- Guinée	19 décembre 1991